



Rapport sur l'état de mise en oeuvre du programme d'action national en matière de gouvernance

jeudi 27 avril 2023

République Algérienne Démocratique et Populaire
Novembre 2008

La mise en oeuvre du programme d'action traduit ainsi l'attachement du pays à la réalisation des engagements internationaux qu'il a souverainement contractés par son adhésion au Mécanisme Africain d'évaluation par les Pairs. Elle reflète aussi la volonté de l'Algérie de bénéficier pleinement des expériences et enseignements tirés du riche, dense et profond processus d'évaluation de la gouvernance, mené sur l'ensemble du territoire national durant près de 18 mois, sous l'égide de la Commission Nationale sur la Gouvernance avec la participation active de l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et locale, ainsi que des Institutions Techniques de recherche.